



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 2 avril 2020

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2020-00915
PJ : 1 dossier
Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

EARL NOVIPOR
Numéro S3IC 0579-02533
SIRET : 813 081 452 000 01
Adresse de l'exploitation : n° 6 l'Allier
79220 COURS

Adresse administrative : n° 6 l'Allier
79220 COURS

Arrêté Préfectoral d'Autorisation n° 5900 en date du 17 mai 2017 pour un effectif de 2 340 emplacements porcs de production

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 15 février 2019 par l'exploitant
Demande de compléments : 4 juillet 2019
Réponse exploitant : 2 avril 2020
Finalisée le 2 avril 2020 date de passage à l'état « Transmis_Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique


Jean Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Signé

Valérie HERAUD

